

Les formations du mardi, le mardi 6 juin 2023 : comment travailler les zones d'activités économiques avec l'Atelier Economique ?

Article publié le 25/05/2023 sur mon-territoire.fr

Source: [Economie & Territoire](#)

Dans le cadre du Club Utilisateurs de l'Atelier Economique, [Economie et Territoire](#) a mis en place les « formations du mardi ».

Chaque 1er mardi du mois, nous proposons à l'ensemble des utilisateurs de suivre une web formation sur l'Atelier Economique.

Lors de ces sessions, nous abordons l'Atelier Economique sous un angle différent, par exemple sur l'exploitation d'une fonctionnalité en particulier, ou bien sur une thématique afin de vous accompagner dans vos missions de tous les jours.

Depuis la loi NOTRe de 2017, la création, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'animation des Zones d'Activités Économiques (ZAE) sont exclusivement du ressort des intercommunalités. L'Atelier Economique permet d'intégrer ces périmètres afin de remonter les objets présents dans chacune des zones d'activités. Le développeur économique peut consulter les informations concernant les établissements, les locaux professionnels et les parcelles de celles-ci. Il obtient ainsi, une vision complète pour suivre et piloter ses zones d'activités économiques.

Au programme des "Formations du Mardi", nous vous proposons le mardi 6 juin 2023, une session autour de la thématique : Comment travailler les zones d'activités économiques avec l'Atelier Economique ?

Au cours de cette web formation, nous vous présenterons les points suivants :

- Présentation générale
- Créer et modifier les zones d'activités économiques
- Compléter les informations sur les zones d'activités économiques
- Etudier les zones d'activités économiques

Ces formations sont gratuites et exclusivement réservés aux utilisateurs de la solution qui souhaitent se perfectionner sur l'Atelier Economique.

La bannière est divisée en deux sections principales sur un fond orange. À gauche, il y a un logo 'ET' (Economie & Territoire) et un bouton 'LES FORMATIONS DU MARDI'. À droite, les dates 'MARDI 06 JUIN 9H30-11H00' sont indiquées. Au centre, le titre principal 'COMMENT TRAVAILLER VOS ZONES D'ACTIVITÉS AVEC L'ATELIER ECONOMIQUE ?' est écrit en lettres capitales blanches. En bas à gauche, une illustration montre deux personnes devant un ordinateur. En bas à droite, sous le titre 'INTERVENANTS', deux portraits circulaires sont présentés : Arnaud PECHENOT et Guillaume ALIZARD.

